

Service Interrégional des
Concours



Filière
culturelle

**concours
et examens**

rapport du
Président du jury

Rapport de la Présidente du jury

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE AVANCEMENT DE GRADE

Session 2014

L'examen professionnel d'avancement au grade d'assistant territorial de conservation principal de 2^{ème} classe, issu de la réforme des cadres d'emplois de catégorie B (nouvel espace statutaire) est organisé pour la première fois par le Service Interrégional des Concours, pour les collectivités et établissements publics du Grand Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Basse Normandie et Haute Normandie).

I. EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

A. Calendrier

Période d'inscription	Du 18 février au 20 mars 2014
Période de retrait des dossiers	Du 18 février au 12 mars 2014
Date limite de retour des dossiers	Le 20 mars 2014
Epreuve écrite	Le 21 mai 2014
Réunion d'information du jury sur les résultats de l'épreuve écrite	Le 26 juin 2014
Épreuve orale d'admission	Les 10 et 11 septembre 2014
Réunion du jury d'admission	Le 11 septembre 2014
Publication des résultats	Le 12 septembre 2014

B. Inscriptions

53 candidats ont retiré un dossier d'inscription (tous par télé-procédure via Internet).

Parmi ces 53 candidats, 32 ont retourné leur dossier dans les délais. Aucun dossier n'a été reçu hors délai.

Pour information, 2 candidats seulement ont effectué une pré-inscription dans la spécialité documentation. Ceux-ci n'ayant pas retourné leur dossier d'inscription, il n'y a donc aucun candidat inscrit dans cette spécialité.

Sur ces 32 candidats inscrits, 2 candidats non pas été admis à concourir (un ne remplissait pas la condition de grade exigé et l'autre la condition d'ancienneté).

Au total, 30 candidats ont donc été admis à concourir et convoqués à l'épreuve écrite organisée le mercredi 21 mai 2014 (23 femmes et 7 hommes).

II. CANDIDATS

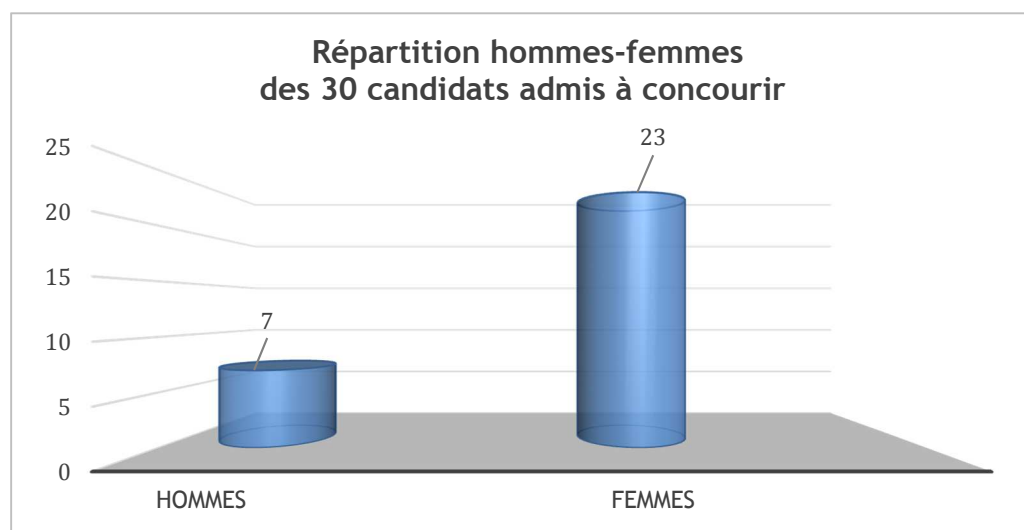
A. Origine géographique

RÉGION D'ORIGINE	NOMBRE D'ADMIS À CONCOURIR	
	Effectifs	TOTAL
Bretagne	13	29 candidats soit 96,7 % des convoqués domiciliés dans le Grand Ouest
Pays de la Loire	12	
Basse Normandie	3	
Haute Normandie	1	
Hors Grand Ouest	1	Soit 3,3 % des convoqués domiciliés hors Grand Ouest

Les 30 candidats admis à concourir et convoqués à l'épreuve écrite proviennent de 12 départements différents et un seul d'entre eux est domicilié hors Grand-Ouest.

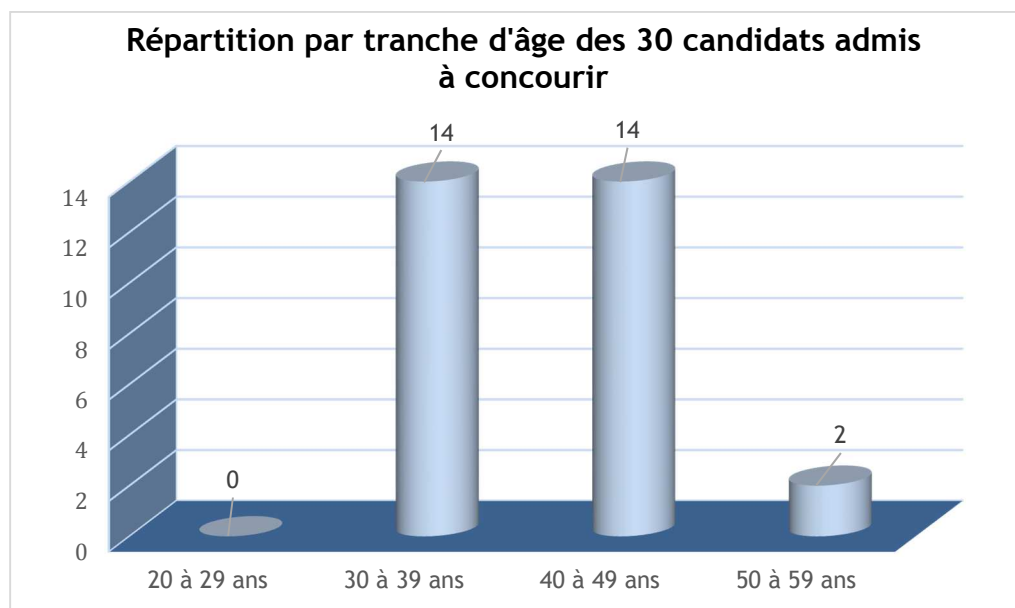
B. Répartition hommes-femmes

Les femmes représentent la grande majorité (76.7%) des admis à concourir.



C. Tranches d'âge

La moyenne d'âge des candidats admis à concourir est de 40 ans.
L'âge minimum des candidats est de 31 ans et l'âge maximum de 58 ans.



III. ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSION

A. Déroulement

Cet examen ne comporte pas de phase d'admissibilité, mais deux épreuves d'admission.

L'unique épreuve écrite d'admission s'est déroulée dans la matinée du mercredi 21 mai 2014 au parc des expositions de Vitré (35). Sur les 30 candidats convoqués, 26 étaient présents (soit un taux d'absentéisme de 13.33%), répartis comme suit selon les spécialités.

Spécialité	Nombre de candidats convoqués	Nombre de candidats présents
Bibliothèque	18	16
Archives	9	7
Musée	3	3
Total	30	26

B. Nature de l'épreuve écrite et analyse des résultats

La note de cadrage de l'épreuve écrite ainsi que le sujet complet sont en ligne sur le site du CDG35, www.cdg35.fr, rubrique « passer un concours ». Le sujet ne comporte pas d'indication de correction.

L'épreuve écrite consiste en la rédaction d'une note, à l'aide des éléments contenus dans un dossier portant sur la spécialité dans laquelle le candidat se présente (durée : 3 heures ; coefficient 1).

Dans le but d'une harmonisation des sujets et d'une mutualisation des moyens, les CIG Petite Couronne et Grande Couronne étaient pilotes pour la conception des sujets, suivant les spécialités. Madame CAUCHY, Présidente du jury commun aux 2 examens d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe (promotion interne et avancement de grade) a participé à la réunion de choix des sujets qui s'est déroulée à Paris le 24 mars 2014.

Les sujets de rédaction d'une note étaient, dans chacune des spécialités, commun aux deux examens : promotion interne et avancement de grade.

Les sujets proposés pour cette session 2014 :

Spécialité Bibliothèque

Le sujet de l'épreuve proposé cette année était le suivant :

« Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques à la médiathèque de Cultureville. Votre directeur souhaite acheter des livres numériques et les mettre à disposition des lecteurs. A l'aide des documents joints, vous rédigerez une note sur le livre numérique en bibliothèque-médiathèque. »

Dossier comportant 10 documents (21 pages au total)

Observations des correcteurs sur le sujet :

Le sujet est d'actualité, intéressant à traiter et sans difficulté particulière.

Aucun signe distinctif n'a été signalé par les correcteurs.

Spécialité Archives

Le sujet de l'épreuve proposé cette année était le suivant :

« Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe dans la commune de Cultureville. Dans votre service des archives, la capacité de stockage des magasins est atteinte. Votre directeur vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents ci-joints, une note sur l'organisation du stockage des archives courantes, intermédiaires et définitives dans une collectivité. »

Dossier comportant 11 documents (26 pages au total)

Observations des correcteurs sur le sujet :

Le sujet, bien formulé, est de difficulté moyenne.

Le dossier, dans sa construction (ordre des documents), permet facilement de dégager un plan.

Aucun signe distinctif n'a été signalé par les correcteurs.

Spécialité Musée

Le sujet de l'épreuve proposé cette année était le suivant :

« Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe au sein de la commune de Cultureville.

Le directeur du musée souhaite renforcer la sûreté de l'établissement qui a connu un important vol le mois dernier. Il vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents ci-joints, une note sur la sécurisation des œuvres dans les musées. »

Dossier comportant 10 documents (24 pages au total)

Observations des correcteurs sur le sujet :

Pas d'observation particulière.

Aucun signe distinctif n'a été signalé par les correcteurs.

Les résultats de l'épreuve de note par spécialité

Spécialité	Nombre de candidats présents	Moyenne générale	Note la + haute	Note la + basse	Nombre de 0	Nombre de notes < 5/20
Bibliothèque	16	11.03	16.00	6.00	0	0
Archives	7	11.82	14.25	10.50	0	0
Musée	3	10.50	12.00	9.00	0	0

La période de correction s'est déroulée du 24 mai au 19 juin 2014, sans problème particulier.

Les copies ont fait l'objet d'une double correction.

Rappelons préalablement et succinctement quelques principes de notation :

L'épreuve écrite est anonyme et fait l'objet d'une double correction. Il est attribué à chaque copie une note de 0 à 20.

Ne sont admis à participer à l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.

C. Candidats autorisés à se présenter à l'épreuve orale

Après avoir examiné les résultats de l'épreuve écrite d'admission, le jury valide la liste des candidats autorisés à se présenter à l'épreuve orale d'admission comme suit :

Spécialité	Bibliothèque	Archives	Musée
Nombre de présents	16	7	3
Meilleure note / 20	16.00	14.25	12.00
Nombre de candidats autorisés à se présenter à l'épreuve orale d'admission (candidats ayant obtenu une note \geq à 5/20)	16	7	3

Aucun candidat n'ayant obtenu une note inférieure à 5 sur 20, les 26 candidats présents à l'épreuve écrite sont donc autorisés à se présenter à l'épreuve orale. Les femmes représentent plus des 3/4 de ces candidats (20 femmes / 6 hommes).

IV. ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION

A. Déroulement de l'épreuve orale d'admission et analyse des résultats

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée les 10 et 11 septembre 2014 au Centre de Gestion d'Ille et Vilaine à Thorigné-Fouillard.

Le libellé réglementaire de l'épreuve est le suivant :

« *Un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat portant sur son expérience professionnelle et comportant des questions techniques, notamment dans la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.* » - (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1)

Sur les 26 candidats convoqués, 3 candidats ne se sont pas présentés.

Ainsi, 23 candidats ont été auditionnés par le jury plénier. Une réunion de coordination a eu lieu le 9 septembre avant le début des entretiens.

Aucun incident particulier n'a été signalé lors du déroulement de ces épreuves orales.

Les résultats de l'épreuve orale d'admission

Spécialité	Bibliothèque	Archives	Musée
Nombre de présents	15	6	2
Meilleure note / 20	14,50	15,63	13,25
Moyenne générale	12,10	12,90	12,25
Nombre de candidats avec une note ≥ 10	14	6	2

B. Candidats admis

Après avoir examiné les résultats, et à l'unanimité des membres présents, le jury fixe le seuil d'admission comme suit :

Examen professionnel d'avancement au grade d'assistant territorial de conservation principal de 2ème classe		
Nombre de présents	23	
Meilleure moyenne / 20	15,63	
Nombre de candidats ayant une moyenne ≥ 10	22	
	Seuil	Nombre de candidats admis
Décision du jury	10	22

C. Préparation aux épreuves

En ce qui concerne la préparation à l'examen, parmi les 22 candidats admis à l'examen :

- 16 candidats (72.8 %) ont déclaré avoir effectué une préparation personnelle aux épreuves
- 2 candidats (9.1 %) ont déclaré avoir suivi une formation de préparation aux épreuves via le CNFPT
- 1 candidat (4.5 %) a déclaré avoir suivi une préparation aux épreuves via le CNED
- 2 candidats (9.1 %) ont déclaré avoir suivi une préparation aux épreuves via un autre organisme
- 1 candidat (4.5 %) n'a pas renseigné d'information concernant la préparation aux épreuves.

Répartition par type de préparation aux épreuves

